

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-442-1933 Divers.

n° 62-442-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 septembre 1933

Numéro JO

n° 442 du 30/09/1933

Date du numéro

30 septembre 1933

TEXTE INTÉGRAL

19 septembre 1933, le Comité colonial des anciens combattants de la Côte française des Somalis, sous la présidence de M. le Gouverneur, a été constitué ainsi qu'il suit, pour une période de quatre ans, à compter de 18 mai 1932: M. Mattéi (Dom-Pierre), receveur de l'enregistrement, secrétaire de la section locale de l'U. N. C., membre élu; M. le capitaine Fargues, commandant la milice indigène, membre non élu ; M. Crozet (Jean), employé à la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien, membre non élu.